

**PROVINCE
DE
LIEGE**

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAL

**ARRONDISSEMENT
DE
LIEGE**

Séance du 03 décembre 2018.

**COMMUNE
DE
4610 – BEYNE-HEUSAY**

PRESENTS : Mesdames et Messieurs :

Didier HENROTTIN, Bourgmestre-Président ;
Moreno INTROVIGNE, Isabelle CAPPÀ, Corinne ABRAHAM-SUTERA,
Freddy LECLERCQ, Echevins ;
Jean-Louis MARNEFFE, Richard MACZUREK, Frédéric TOOTH, Marie Rose JACQUEMIN,
Annick GRANDJEAN, Serge FRANCOU, Sylvia CANEVE, Véronique DE CLERCK,
Christine PARMENTIER-ALLELYN, Mireille GEHOULET, Christian GRAVA, Cédric
KEMPENEERS, David TREMBLOY, Marie-Josée LOMBARDO, Frédéric FONTAINE,
Jean-François WILKET, Salvatore LO BUE, Membres ;
Alessandra BUDIN, Présidente du C.P.A.S. ;
Alain COENEN, Directeur général.

Objet : Intercommunales - Prise d'acte des déclarations d'apparement.

La séance est publique.

LE CONSEIL,

Vu l'article L 1523-15 § 3 du code de la démocratie locale, précisant que les administrateurs représentant les communes dans les intercommunales sont désignés à la proportionnelle, en tenant compte des critères statutaires mais aussi des déclarations indi

viduelles facultatives d'apparement ou de regroupement, pour autant qu'elles soient transmises à l'intercommunale avant le 1^{er} mars de l'année qui suit les élections provinciales et communales ;

Attendu qu'outre la liste organisée au niveau régional (PS), le conseil communal issu des élections du 14 octobre 2018 comprendra six conseillers élus sur une liste locale « Ensemble » et cinq conseillers élus sur une liste locale « CDH-Ecolo+ » ; que les conseillers élus sur ces listes ont été avertis qu'ils pouvaient faire une déclaration d'apparement ;

Attendu que, par lettre du 19 novembre 2018, Monsieur Serge FRANCOU, conseiller élu le 14 octobre 2018 sur la liste CDH-Ecolo+, a déclaré s'apparementer au parti régional Centre Démocrate Humaniste (C.D.H.) ;

Attendu que, par lettre du 19 novembre 2018, Madame Annick GRANDJEAN, conseillère élue le 14 octobre 2018 sur la liste CDH-Ecolo+, a déclaré s'apparementer au parti régional Centre Démocrate Humaniste (C.D.H.) ;

Attendu que, par lettre du 24 novembre 2018, Monsieur Frédéric FONTAINE, conseiller élu le 14 octobre 2018 sur la liste CDH-Ecolo+, a déclaré s'apparementer au parti régional Centre Démocrate Humaniste (C.D.H.) ;

PROVINCE
DE
LIEGE

ARRONDISSEMENT
DE
LIEGE

COMMUNE
DE
BEYNE-HEUSAY

./...
Attendu que, par lettre du 19 novembre 2018, Madame
Véronique DE CLERCK, conseillère élue le 14 octobre 2018 sur la liste *CDH-Ecolo+*
a déclaré s'apparenter au parti régional Ecolo (Ecologistes Confédérés pour
l'Organisation de Luttes Originales) ;

Attendu que, par lettre du 19 novembre 2018, Monsieur
Cédric KEMPENEERS, conseiller élu le 14 octobre 2018 sur la liste *CDH-Ecolo+*
a déclaré s'apparenter au parti régional Ecolo (Ecologistes Confédérés pour
l'Organisation de Luttes Originales) ;

Attendu que, par lettre du 28 novembre 2018, Madame
Sylvia CANEVE, conseillère élue le 14 octobre 2018 sur la liste *Ensemble* a déclaré
s'apparenter au parti régional Mouvement réformateur (MR) ;

A l'unanimité des membres présents,

PREND ACTE de ces déclarations d'apparementement.

La présente sera publiée sur le site internet de la Commune et sera
par ailleurs transmise à toutes les intercommunales dont la commune de
Beyne-Heusay fait partie.

Le Directeur général,



PAR LE CONSEIL :



Le Bourgmestre,

